

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 28 SEPT 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 18.0405 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Administrateurs des Services Touristiques pour le compte du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, session 2018.

Ce sont :

#### ADMINISTRATEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

#### ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	KABORE DJAMINA	055003	B8194150	15/07/89
2	KABORE SOUGRINOMA IBRAHIM	000078	B4256288	29/12/86
3	OUEDRAOGO MARGUERITE MARIE	035036	B1878981	16/10/86
4	SANTI ADAMA	000340	B5081696	30/11/87
5	SOMDA KPAGNANIN YANIAPUORU BOUVEROT	000303	B5644440	20/04/87
6	TRAORE DIALEA	065004	B2750843	26/12/87

Arrêté la présente liste à 6 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

ADMINISTRATEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
  
Souleymane LENGANE